

Leila Elisabeth Pellissier
28, chemin de la Gradelle
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 28 03
Mobile : 079 397 73 69

LS N° 98.00.122600.07006110

COPIE

Madame Monica Bonfanti
Cheffe de la Police genevoise
Chemin de la Gravière 5
1227 Carouge

Genève, le 26 novembre 2009

Concerne : Cas de M. A. XXXXXX

Madame,

Il y a quelques semaines, la personne citée en référence, vous a remis le dossier de sa fille O. XXXXXX confinée à Belle-Idée, depuis 4 ans et demi.

Ce père de famille a réagi avec un évident désespoir, lorsqu'il a appris que sa fille O. a été placée les jours ouvrables au foyer des BAINS (foyer pour délinquants) et les week end à Belle-Idée.

En se rendant dans ce foyer, il a été surpris d'apprendre, que le directeur, Monsieur R. avait déposé une plainte à son encontre, pour violence verbale, ce que Monsieur A. XXXXXX s'est empressé de démentir. Monsieur A. XXXXXX n'a jamais été seul avec M. R. d'ailleurs, il ne savait même pas que ce monsieur vu par hasard, était le directeur du foyer des Bains.

J'ai personnellement accompagné M. A. XXXXXX au poste de Police Plainpalais, pour dénoncer Monsieur R. pour faux, usage de faux et intimidation.

Le vendredi 20 novembre 2009, dans l'après-midi, Monsieur A. XXXXXX s'est rendu au foyer des Bains et a emmené sa fille chez lui, trouvant inadmissible que celle-ci retourne à Belle-Idée tous les week end, sauf lorsque sa mère veut bien la prendre chez elle à Versoix. Il faut ajouter que sa fille demande à aller chez son père et il est inacceptable qu'une fille soit interdite de vivre avec son père et sa sœur.

Ayant opposé résistance à la Police venue à environ 22h30, le vendredi 20 novembre, Monsieur A. XXXXXX a refusé d'ouvrir sa porte, alléguant que la Police pouvait venir pendant la journée, qu'il serait tout à fait disposé à leur parler.

La Police, sans montrer aucun document officiel, en refusant de mentionner sur l'ordre de qui ils avaient mandat d'emmener la jeune O, a tout simplement fracassé la porte et, comme Monsieur A. XXXXXX avait laissé son téléphone « ouvert » j'ai entendu toute la scène : les hurlements de la jeune fille, demandant qu'on laisse son père tranquille, qu'elle ne voulait plus retourner à Belle-Idée, et qu'elle en avait marre de tout ce qu'on faisait subir à sa famille, qu'elle était majeure.

Je me pose les questions suivantes :

Une telle action de la Police de Carouge en regard du cauchemar vécu par ce père de famille désirant seulement sauver l'honneur de sa fille violée il y a quatre ans à Belle-Idée, et son enfermement depuis ses 17 ans (elle va avoir 21 ans !) en asile psychiatrique, pour simple dépression imaginaire, est-elle compatible avec les lois fédérales et le respect des droits de la personne ? Je vous prie instamment d'exiger une enquête approfondie sur ce cas désespérant, vous précisant que l'ex-femme de Monsieur A. XXXXXX n'a jamais été confrontée aux antagonistes, comme demandé par Me Pally ; qu'elle a subtilisé les papiers officiels de ses filles P. et O. pour les prêter à des personnes venues illicitement en Suisse. A ce propos, aucune enquête de vos services n'a été ordonnée, malgré nos demandes réitérées. Ajoutons que la fille cadette P. n'ayant pu effectuer son voyage d'étude avec sa classe, étant privée de passeport par sa mère, le Directeur de l'établissement m'a appelée à mon domicile, pour me le confirmer car j'avais offert d'assumer les frais du voyage de P.

En espérant que vous aurez à cœur de comprendre que ce cas est grave, que Monsieur A.XXXXXX est à Champ-Dollon depuis le vendredi 20 novembre 2009, sans avoir pu communiquer avec l'extérieur. Que de nombreux courriers ont été échangés avec les instances officielles pour dénoncer une mise sous tutelle illicite d'O, d'autant plus que les conditions requises par la loi ne sont pas respectées.

Je demande à avoir un rendez-vous avec vous, au plus vite, avec la personne de mon choix.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, en mes respectueux sentiments.

Leïla Elisabeth Pellissier
Présidente de *PMES*

Copie aux ayants droit